



Campagne nationale de bourses de collège - Année scolaire 2023-2024

publié le 12/09/2023

Descriptif :

sont à effectuer du vendredi 1er
septembre au jeudi 19 octobre 2023 inclus ...

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de collège pour la rentrée 2023-2024 sont à effectuer du vendredi 1er septembre au jeudi 19 octobre 2023 inclus (délai de rigueur, aucun dossier ne sera accepté passé après cette date).
Pour lire la suite, ouvrir le document suivant ...

 Campagne nationale de bourses de collège - Année scolaire 2023-2024 (PDF de 681.3 ko)



COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE COLLÈGE ?

Du 1er septembre au 19 octobre 2023

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE

 Mon numéro fiscal qui figure sur mon avis d'impôts 2023 et le numéro fiscal de mon concubin éventuel	 L'identifiant et le mot de passe → de mon compte EduConnect ou → mes codes pour me connecter via France Connect Plus d'informations au verso	 Mon adresse de messagerie électronique
---	---	---

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou 
<https://teleservices.education.gouv.fr>
Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.
- 2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3 Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : [vous avez le droit à l'erreur](#).

education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee



EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mes enfants

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.



J'utilise ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme la mise à jour de la fiche de renseignement, la demande de bourse, etc.
- au **livret scolaire** de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?
Sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer mon compte, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.

2

Une fois que mon compte est activé, j'accède aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de mes enfants.

DES QUESTIONS ?

Si j'ai une question sur ma connexion ou la demande de bourse de collège la **plateforme d'assistance nationale** est à ma disposition.



Elle sera disponible du **lundi au vendredi de 8h à 20h** et le **samedi de 8h à 12h** par téléphone au **0809 54 06 06** (prix d'un appel local)



ou en ligne à l'adresse : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>

 Flyer de présentation (PDF de 263.9 ko)

Pour mémoire :

- Ce service est accessible via le portail scolarité services à l'adresse suivante : <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>, une fois sur le site, identifiez-vous avec le compte « Education Nationale ».



Demande de bourse de collège (Video Youtube)

- Un simulateur accessible depuis <https://calculateur-bourses.educati...> permet de savoir si vous pouvez

bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

N'hésitez pas à contacter le collège au 05 49 03 00 97 si vous avez besoin d'informations complémentaires et demander Mme Moreau, la gestionnaire.

Document joint

 Digiview by La Digitale (HTML de 1.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.